

Oueq Chabat n° 55

« le Délice du Chabat »

Diffusé par Yéchiwat Torat H'aïm CEJ Nice

Pour la Gloire d'Hakadoch Barouh' Hou

Les Dépenses de Chabat

Les Sages nous apprennent que les dépenses de Chabat ne sont pas comptées dans ce qui est fixé par D'IEU à Roch Hachana en faveur de l'homme. Si on peut avoir l'impression d'une première lecture que pour ce qui est du Chabat on peut dépenser sans ne rien compter, les Maîtres ont émis quelques conditions. Rappelons notamment le commentaire du Meam Loëz (Avot I-5).

Avot nous enseigne « que les pauvres soient considérés comme les membres de ta famille ». Lorsque tu prépares les achats et mets de Chabat n'oublie pas le nécessiteux qui n'a pas d'argent pour les besoins de Chabat et Yom Tov et s'en attriste. Si tu ne donnes pas de ton argent pour aider le pauvre pour les achats de Chabat, sache que tout ce que tu dépenses pour toi pour Chabat et les Fêtes, D'IEU n'en tiendra pas compte dans le olam haba(!) et tu n'as pas le crédit de dépenser pour Chabat sans que cela te soit diminué du compte de Roch Hachana.

Il y avait un homme très riche qui avait deux enfants qui habitaient à l'étranger, l'un était très

riche et l'autre très limité. Le père envoya un courrier à son fils riche et lui dit : « le mariage de votre petit-frère approche, je te demande de venir au mariage avec ton frère pauvre, occupe-toi de lui et de sa famille, tout ce que vous dépenserez pour m'honorer de votre présence au mariage je te le rembourserais ! ». Le fils suivi les instructions de son père et acheta des nouveaux vêtements pour toute sa famille et dépensa l'argent pour payer le voyage. A quelques jours du départ il se rappelle qu'il doit en informer son frère, qui n'a pas eu le temps de faire des achats pour de nouveaux costumes. Les deux fils arrivent au mariage, l'un habillé royalement et l'autre plus simplement. Le père est surpris mais ne dit mot. Les festivités passées, le fils vient voir son père et lui réclame les dépenses comme il avait été promis. Mais, le père refuse de rembourser à son fils un seul centime et s'explique : je t'avais bien dit que tout ce que tu dépenserais pour m'honorer je te le rembourserais, mais je constate que du fait que tu as délaissé ton frère démuné cela témoigne

que tout ce que tu as fait c'est pour toi-même que tu l'as fait et non pour m'honorer ; si tu avais été sensible à mon honneur tu te serais occupé de ton frère pour qu'il arrive au mariage bien habillé comme toi-même...

(Ps : ce qu'on fait pour l'honneur du Chabat est pris en charge par D'IEU, et ceci ne rentre pas dans les

sommes définies à Roch Hachana, à la condition qu'on n'oublie pas ceux qui n'ont pas les moyens de faire Chabat, c'est de cette façon qu'on prouvera que tout ce qu'on dépense en faveur du Chabat est bel et bien pour l'honneur de D'IEU et non uniquement pour assouvir nos désirs personnels...)



Chabat dans le ghetto – Rav C. Lewinstein Oumatok Haor

Rav Yitsh'ak Elh'ana Guibraltar raconte ce qui lui est arrivé ainsi qu'à sa famille lorsqu'il était dans le ghetto fin du mois de Tichré 5702 (1942). Nous étions dans le ghetto lorsque soudain les nazis (que leur nom soit effacé) sont arrivés pour sacrifier sauvagement des nouvelles brebis. Nous étions tous apeurés ne sachant quoi faire. On s'est rendu chez le Tsadik Rav Tsvi Zousman (que D'IEU venge son sang) pour suivre ses instructions. Il nous a ordonné de réciter le vidouy en s'étalant complètement au sol. Après avoir récité le vidouy on a récité tous ensemble le chémâ, puis sept fois le verset "achem ou haélokim" et trois fois "achem méle'h". A l'extérieur le massacre continuait. Les gens prononçaient les versets dits dans la prière de alénoù léchabéa'h "tu ne nous as pas faits tel les peuples de la terre", "pour voir la gloire de ta puissance". Les gens pleuraient et hurlaient. Soudain Rav Zousman clama le silence et annonça "aujourd'hui c'est Chabat – il est interdit de pleurer!". On est tous restés surpris et avons appris que Chabat c'est interdit de pleurer quoi qu'il arrive. Certains n'ont pas eu la chance de rester en vie mais personne n'a

versé une larme – aujourd'hui c'est Chabat et on ne pleure pas !

Rav Guibraltar raconte encore : dans les camps de la mort les nazis nous obligeaient à travailler Chabat. On s'efforçait de minimiser les transgressions du Chabat. Si certaines personnes se démenaient pour trouver du pain ou quelque chose à manger, nous étions un groupe de personnes à chercher le moyen de ne pas enfreindre les lois de mouktsé (interdiction de déplacer certains objets le jour de Chabat). Nous devions transporter des sacs de ciment pour les travaux des chemins de fer. Je disais aux gens lorsque vous transportez ces sacs, dansaient comme si vous transportiez un Sefer Tora ; nous étions fier de pouvoir sauver notre vie sans enfreindre Chabat ! Comment ? Avant Chabat on s'asseyait sur ces sacs ce qui diminue l'interdit de mouktsé... Voilà à quoi nous pensions dans les camps de la mort : sauver nos vies sans nuire aux commandements de la Tora tout en respectant Chabat de la meilleure manière !

Fasse le mérite du Chabat que tous les malades
retrouvent bonne santé

Faites un don au ONEG CHABAT

CEJ 31 AVENUE HENRI BARBUSSE 06100 NICE

Pour encourager la pratique du Chabat et connaître
Santé, prospérité, délivrance, bonnes nouvelles,
réussite. mariage. enfants et petits-enfants

Horaires Chabat Kodech Nice 5778-2018

Vendredi 11 mai-26 iyar

Entrée de Chabat 20h00

Coucher de soleil 20h44

***pour les séfaradim il faut réciter la
bénédition de l'allumage AVANT
d'allumer***

Samedi 12 mai-27 iyar

Sortie de Chabat 21h35

Rabénoù Tam 22h13